

BULLETIN RÉGIONAL DE LA SANTÉ DE L'ABEILLE

AUVERGNE RHONE-ALPES

N° 19 : juillet 2024



Juin : de fréquents passages pluvio-orageux

SOMMAIRE

Bilan mensuel des déclarations à l'OMAA :

Page 2

Frelon asiatique

Page 3

Actualités

Page 4 et 5



L'équipe de rédaction aurait aimé annoncer l'arrivée de l'été accompagnée de belles miellées, malheureusement, malgré une légère amélioration, la météo reste perturbée, variable et peu propice aux abeilles.

La fin du mois a permis dans certains secteurs de remplir quelques hausses (tilleul, châtaigner).

Malgré tout il est déjà temps de prévoir les traitements de fin de saison. Cette année, le choix de réaliser des miellées tardives doit s'anticiper et intégrer la stratégie de lutte contre varroas.

L'équipe de rédaction vous souhaite un bon été!

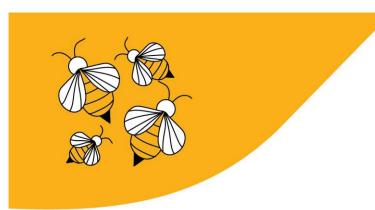










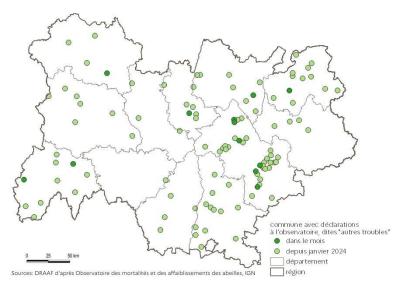


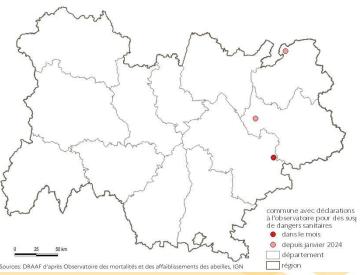


Bulletin mensuel des déclarations à l'OMAA

Le guichet unique

Le guichet unique de l'OMAA a enregistré 15 déclarations au mois de juin 2024 dans 6 départements : une déclaration a été orientée dans la voie des suspicions de maladies réglementées, 2 dans la voie des suspicions de mortalités massives aiguës et 12 dans la voie « autres troubles ».





Voie maladies réglementées

La suspicion correspond à un foyer secondaire de loque américaine détectée lors des visites réalisées dans la zone de protection autour du foyer primaire en Isère.

Voie « autres troubles »

12 déclarations orientées dans la voie autres troubles : 6 ont fait l'objet d'une investigation, 6 n'ont pas été investiguées (4 ont fait l'objet d'un accompagnement téléphonique, un refus d'investigation et une déclaration trop tardive)

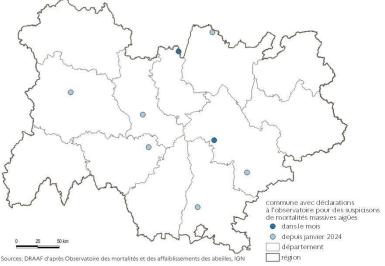
Les déclarations qui ont fait l'objet d'un accompagnement téléphonique sont essentiellement liées à des difficultés météorologiques (CBPV, difficulté de remérage et famine).

Un apiculteur a déclaré une très forte agressivité d'un rucher après récolte ayant provoqué la mort de son chien.

Sur le 6 déclarations investiguées, 4 sont en attente de résultats d'analyses pour des cas de mortalités d'abeilles.

Mortalités massives aigues (MMA)

2 suspicions de MMA (Isère, Rhône) dont seulement une a fait l'objet d'une investigation (refus d'investigation pour la seconde).



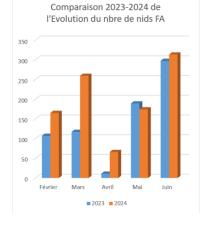
Frelons Asiatiques à pattes jaunes Signalez en Auvergne Rhône-Alpes



Cette page traite du frelon asiatique à pattes jaunes, Vespa velutina, espèce exotique envahissante, par souci de simplification, désigné « frelon asiatique » ci-après.

Point de situation « frelons à pattes jaunes » : Données FRGDS

Pour ce mois de Juin, la plateforme www.frelonsasiatiques.fr a enregistré **318 nouveaux signalements** de nids confirmés **dont 313 nids primaires et 5 nids secondaires** de la saison précédente détectés tardivement en 2024. Soit un total, depuis début février, de 1108 nids FA (566 nids primaires et de 542 nids secondaires de la saison précédente).

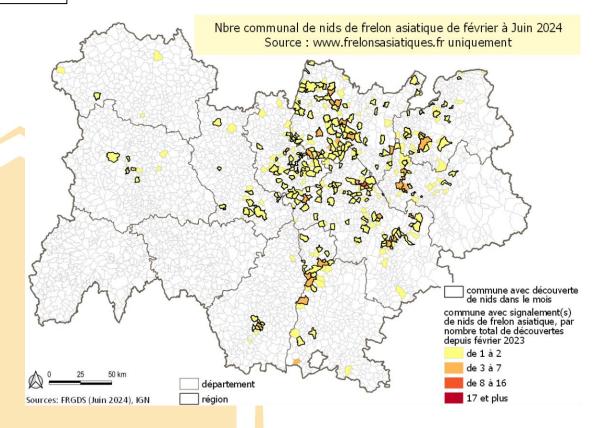




Capture fondatrice et son nid par la technique du bocal

Contrairement au mois dernier, le nombre de nids primaires détectés ce mois-ci est légèrement supérieur à celui de la saison 2023. Le retour du beau temps et des ressources alimentaires associées disponibles permettent l'installation des nids. **75% des nids primaires sont installés sur les bâtiments,** 21 % sur divers supports (cabane de jardin, nichoir, pneus, ...) et 4% sur des arbustes ou arbres. **99% des nids sont situés à moins de 10m de hauteur et 85% à moins de 5m de hauteur**. Il est essentiel de continuer à rechercher les nids primaires afin d'en détruire un maximum et à moindre coût et limiter ainsi le nombre de nids secondaires plus impactants pour les ruches par la pression de prédation.

A partir d'avril, la carte ne présente que les nids de la saison en cours (et non plus les nids secondaires de la saison précédente détectés sur 2024, que vous pouvez retrouver sur la cartographie de la plateforme).



Actualités

Suivi d'une déclaration du mois de mai

La suspicion d'acariose des trachées (*Acarapis woodi*) posée en Isère le mois dernier a été confirmée par analyse microscopique par le laboratoire du Jura (LDA 39).

Pour confirmer un cas d'acariose des trachées, une seconde analyse est nécessaire : une PCR va être réalisée par l'Anses pour s'assurer que les acariens vus sont bien *Acarpis woodi*. Nous sommes dans l'attente de ces résultats.

Un autre cas est d'ores et déjà confirmé dans la région Occitanie.



Photo: Yanne NEVEJANS

Transmission de pathogènes entre pollinisateurs

Une étude réalisée dans huit pays européens le confirme : des agents pathogènes peuvent être transmis d'une espèce d'insectes pollinisateurs à une autre. La santé des pollinisateurs sauvages peut donc être impactée lorsqu'une colonie contaminée d'abeilles à miel est implantée à proximité. Contrairement à des études précédentes, les résultats ne mettent pas en évidence un effet significatif du type de culture présent sur les zones de butinage.

A consulter: https://www.anses.fr/fr/content/transmission-pathogenes-entre-pollinisateurs

Formation TSA

Le GDS du Cantal organise une formation initiale TSA à Aurillac cet automne (du 9 au 13 septembre ainsi que les 8 et 9 octobre), si vous êtes intéressé.e, veuillez joindre Justine Gaudré: justine.gaudre.gds15@reseaugds.com



